

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS POUR 2019

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement
- De ne pas augmenter les impôts locaux
- De maintenir les investissements de la commune en sollicitant notamment des subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2018.

Par ailleurs, un tableau des emprunts figure, pour chaque budget, à la fin de la présente note.

BUDGET COMMUNAL

Section de Fonctionnement :

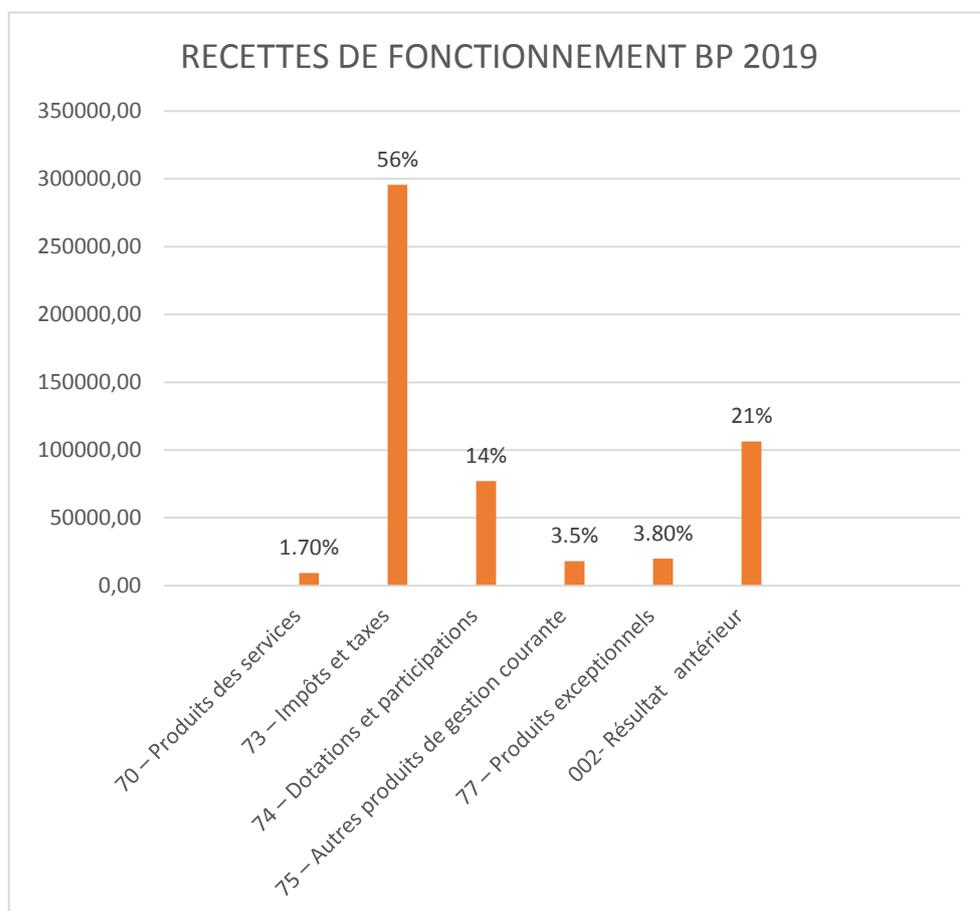
La section de fonctionnement s'équilibre à 526.668,67€ soit un budget en diminution par rapport à celui de 2018 (592.933,03€)

Recettes :

Le montant prévisionnel des recettes de la section de fonctionnement se répartit ainsi qu'il suit :

}

Chapitre	BP + DM 2018	BP 2019	Variation
70 – Produits des services	3 100 ,00	9 400,00	+6 300,00
73 – Impôts et taxes	297 302,00	295 740,00	-1 562,00
74 – Dotations et participations	78 758,00	77 167,00	-1 591,00
75 – Autres produits de gestion courante	15 469,00	18 108,00	+2 639,00
77 – Produits exceptionnels	22 000,00	20 000,00	-2 000,00
002- Résultat antérieur	176 304,03	106 253,67	-70 050,36
TOTAL	592 933,03	526 668,67	-66 264,36



Chapitre 70 Produits des services : correspondent aux recettes générées par les concessions cimetières.

Chapitre 73 Impôts et taxes : Le montant de 295.740 ,00€ au compte 73111 n'est qu'une estimation, chiffre identique à l'année précédente. Les services de l'état s'étant engagés à maintenir le montant alloué à la commune pour la taxe d'habitation malgré la baisse annoncée auprès des redevables de cet impôt.

Chapitre 74 Dotations et participations : la prévision est de 77 167 €. La baisse tendancielle des dotations de l'Etat au cours des dernières années a été maintenue sur l'exercice 2019.

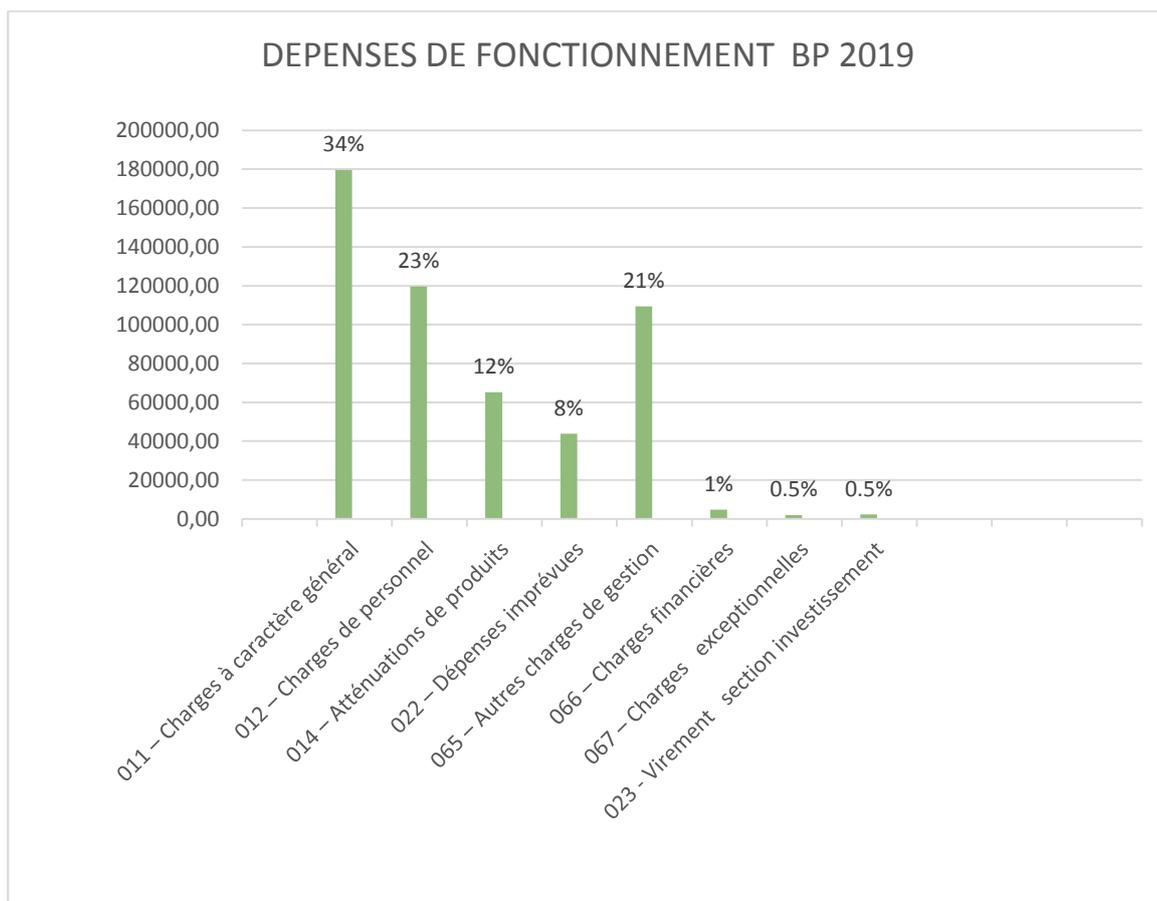
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : loyers perçus par la commune le chiffre de l'année 2018 a été reconduit sur 2019 sachant qu'il reste un appartement vacant dans les logements communaux en cours de rénovation

Chapitre 77 Produits exceptionnels : les sommes indiquées correspondent aux sommes qui seront versées par l'association les compagnons de la châtelainie sur les investissements en faveur du patrimoine de la commune

Dépenses :

Elles se décomposent comme suit par chapitre

Chapitre	BP + DM 2018	BP 2019	Variation
011 – Charges à caractère général	184 450,00	179 570,00	-4 880,00
012 – Charges de personnel	114 715,00	119 671,00	+4 956,00
014 – Atténuations de produits	43 860,10	65 274,00	+21 413,90
022 – Dépenses imprévues	9 247 ,15	43 777,89	+34 530,74
065 – Autres charges de gestion	132 056,00	109 347,00	-22 709,00
066 – Charges financières	5 001,06	4 752,60	-248,46
067 – Charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	0,00
023 - Virement section investissement	101 603,72	2 276,18	-99 327,54
TOTAL	592 933,03	526 668,67	-66 264,36



Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : les crédits alloués au fonctionnement des services sont limités dans la cadre de la maîtrise des charges de fonctionnement.

Chapitre 012 : Charges de personnel : Les sommes prévisionnelles sont sensiblement identiques à 2018.

Chapitre 014 : Atténuations de produits

Poste qui enregistre le versement à la communauté de communes estimé à 57 459.89€, représentant en plus des charges antérieures (26 711 €) la participation au syndicat de la Rimarde pour la somme de 9.555€, le Service incendie pour 20857€ ainsi que la fourrière et la mission locale pour 210€ et 337€ respectivement

Chapitre 022 : Dépenses imprévues

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : ces charges sont en baisse par rapport au BP 2018 avec une prévision de 109 .347€. La dépense les plus importante concerne la contribution au SIIS.

Chapitre 66 : Intérêts de la dette : ce chapitre est stable

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : la somme de 2018 est reconduite

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : le virement prévisionnel est de 2.276,18€. Montant peu important qui tient compte des sommes restantes au poste « reste à réaliser » de l'année 2018 qui couvre la totalité du remboursement en capital des emprunts et le financement des investissements.

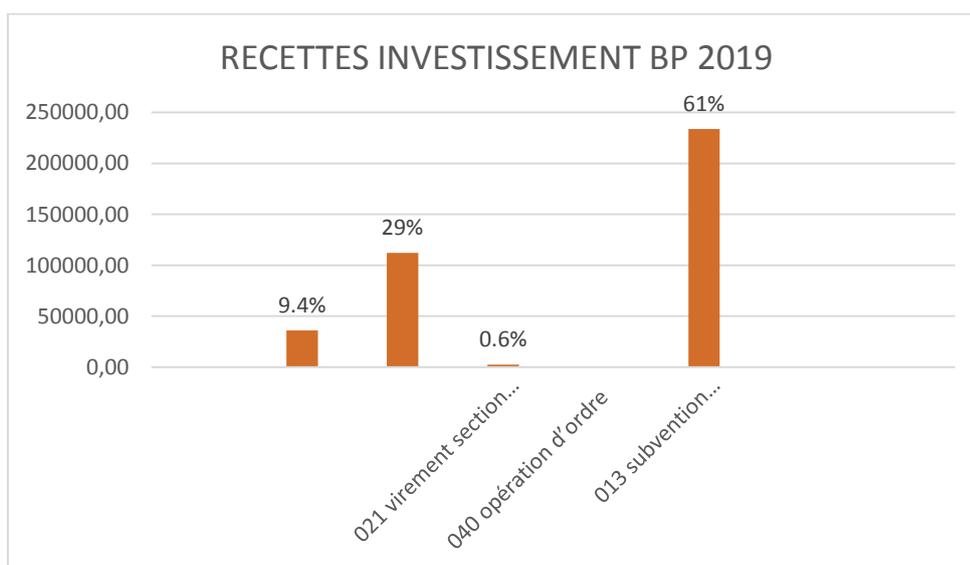
○ Section d'Investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 383 202,24€

Recettes :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2018 et 2019

Chapitre	BP + DM 2018	BP 2019
10 FCTVA, taxe d'aménagement	41 463,00	35 945,00
1068 Affectation de la section de fonc.	80 734,55	112 009,06
021 virement section fonctionnement	101 603,72	2 276,18
040 opération d'ordre	0,00	0,00
013 subvention d'investissement	210 083,00	232 972,00
TOTAL	433 884,27	383 202,24



Pour les restes à réaliser des opérations 2018 :

- Aménagement du bâtiment place ST LUBIN
 - Subvention département 80.000€
 - Région : 57.200€
 - Contrat de ruralité : 24.000€
- Subventions faible population Yèvre le Chatel et Yèvre la Ville : 32.051€

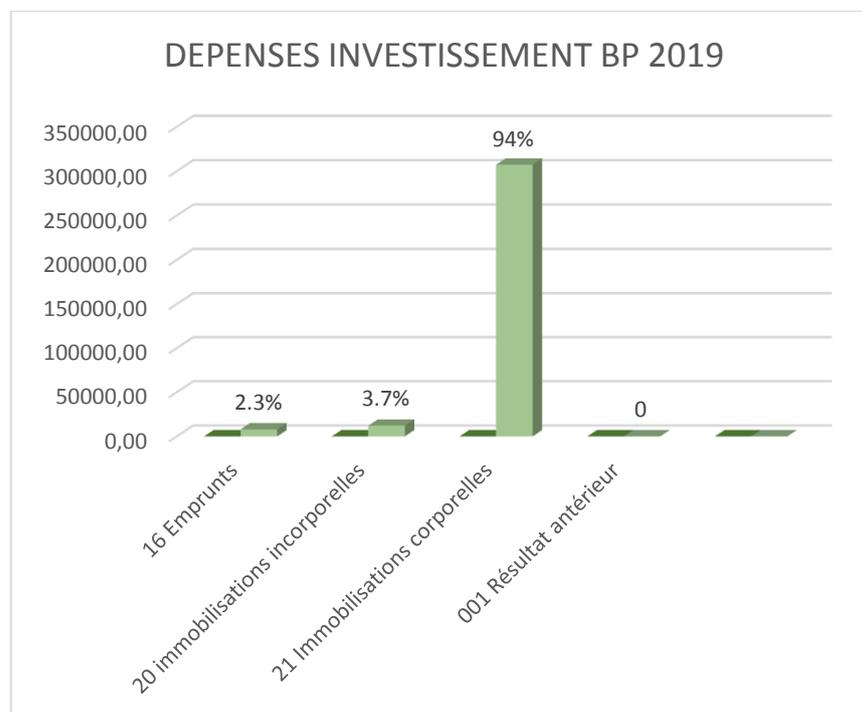
Indépendamment des versements de l'association des compagnons de la châtellenie, inscrits en fonctionnement, plusieurs subventions figurent au budget 2019 :

- Subvention SIERP : 12.512€ pour le remplacement des luminaires sur Reigneville et Yèvre le Chatel.
- Subvention : 20.000€ Pour les deux opérations faible population 2019 YEVRE LA VILLE et YEVRE LE CHATEL

Dépenses :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2018 et 2019

Chapitre	BP + DM 2018	BP 2019
16 Emprunts	7 634,72	7 883,18
20 immobilisations incorporelles	13 165,00	12 133,00
21 Immobilisations corporelles	296 438,00	361 786,00
001 Résultat antérieur	116 646,55	1 400,06
TOTAL	443 844,27	383 202,24



Les principaux projets de l'année 2019 sont les suivants :

- Réfection pignon salle des fêtes Yèvre la ville : 10.000€
- Travaux de voirie : 10.000 €
- Remplacement luminaires REIGNEVILLE et YEVRE LE CHATEL : 16.000€
- Création d'une rampe pour personnes à mobilité réduite : 4.300 €
- Travaux aménagement Bâtiment Place ST LUBIN : 244.000€

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

○ Section de fonctionnement :

La section d'exploitation s'équilibre à 175.558,74 €.

○ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 214.360,88€

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

- Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 68 407,62 €

Les recettes couvrent les dotations aux amortissements et les intérêts de l'emprunt contracté pour la station d'épuration.

- Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 69.402,54 €.